

session nous sera présenté de nouveau avec quelques modifications. Cet important sujet sera de notre part l'objet de la plus soigneuse considération.

C'est avec une très vive satisfaction que nous apprenons de Votre Excellence que les progrès rapides faits par le chemin de fer canadien du Pacifique se sont continués pendant l'année dernière; que, des deux mille huit cent trente-trois milles de la ligne principale s'étendant de *Pembroke* à *Port-Moody*, mille sept cent trente-huit milles sont maintenant construits, ce qui rend possible l'achèvement de ces grands travaux dans le cours des deux années prochaines. Nous recevons avec un profond intérêt l'information que, bien que le délai dans lequel la compagnie du Pacifique est tenue de finir le chemin n'expire qu'en 1891, le gouvernement de Votre Excellence a pensé qu'il était de la plus grande importance, pour l'établissement du Nord-Ouest et le développement de notre commerce, que l'achèvement du chemin de fer d'une mer à l'autre fût hâté, et que la compagnie fût mise en état d'ouvrir la ligne sur tout son parcours pour le printemps de 1886; que dans ce but et afin d'aider la compagnie à se procurer le capital nécessaire pour cet objet, par le placement de ses actions non vendues, le gouvernement a consenti, moyennant le dépôt entre ses mains d'une somme et de garanties suffisantes, à assurer le paiement d'un dividende minimum de trois pour cent, pendant dix ans, sur soixante-cinq millions d'actions; et que cet arrangement a été fait avec la conviction que par là les actions seraient plus fermes et acquerraient une plus-value sur le marché. Nous regrettons d'apprendre qu'un concours de circonstances défavorables a empêché la réalisation de ces espérances, et que la compagnie n'a pu obtenir le capital nécessaire par la vente de son stock, et nous partageons respectueusement l'opinion de Votre Excellence que nous devons rechercher avec le plus grand soin les meilleurs moyens de prévenir tout retard dans la poursuite du grand objet à atteindre: l'achèvement rapide du chemin de fer.

Nous participons au plaisir que Votre Excellence éprouve à nous dire que l'exploitation de la partie terminée du chemin de fer prouve de la manière la plus évidente la solidité de cette œuvre comme entreprise commerciale, et sa grande valeur pour le Canada.

Il nous est agréable de savoir que le trafic sur le chemin de fer Intercolonial a été beaucoup plus considérable qu'en aucune année précédente, sans ajouter aux charges du pays. Cela prouve d'une manière satisfaisante, comme Votre Excellence en fait l'observation, le développement continu du commerce entre l'est et l'ouest du Canada.

L'arrangement provisoire conclu avec le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, à l'effet de garder l'embranchement de Pictou et d'acquérir le chemin de fer de prolongement vers l'est jusqu'au détroit de Canso, arrangement que Votre Excellence dit devoir être soumis à notre approbation, sera soigneusement examiné par nous.

Votre Excellence peut être assurée que nous donnerons tout le soin et l'attention nécessaires à la considération des questions que Votre Excellence a mentionnées, et de toutes autres matières concernant les intérêts publics qui pourront nous être soumises.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

*Ordonné*, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*,

La Chambre s'est ajournée.